

Municipalité de Saint-Amable
Province de Québec
Comté de Verchères

À une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 15 mai 2017, à 18 h 30, à la salle Simon Lacoste du complexe municipal, situé au 575, rue Principale.

À laquelle étaient présent(e)s, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Gamache, messieurs les conseillers Dominic Gemme, Mario McDuff et Pierre Vermette, ainsi que mesdames les conseillères Clairette Gemme McDuff et Nathalie Poitras.

Se sont joint(e)s en cours de séance : Madame la conseillère Monique Savard (arrivée à 18 h 40).

Étaient également présent(e)s : La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Carmen McDuff et la greffière et secrétaire-trésorière adjointe Mme Geneviève Lauzière.

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil, y compris le membre absent à l'ouverture de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, François Gamache, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

173-05-17

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Amable du lundi 15 mai 2017

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Poitras
APPUYÉ par le conseiller Mario McDuff
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Amable du lundi 15 mai 2017, tel que présenté, celui-ci étant identique à celui figurant à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du conseil, à savoir :

1. **Ouverture de la séance par le président de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour de la séance**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Amable du lundi 15 mai 2017
3. **Administration générale**
 - 3.1 Autorisation - Demande d'aide financière 2017-2018 – Volet maisons lézardées du programme Rénovation Québec - Société d'habitation du Québec
4. **Période de questions**
5. **Levée de la séance**
 - 5.1 Levée de la séance extraordinaire

Adoptée à l'unanimité.

173-05-17-1

Nouveau quorum

Monique Savard prend place à la table du conseil à 18 h 40.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

174-05-17

Autorisation - Demande d'aide financière 2017-2018 – Volet maisons lézardées du programme Rénovation Québec - Société d'habitation du Québec

CONSIDÉRANT qu'en mai 2009, la Municipalité a mis en place un programme d'aide pour certains propriétaires aux prises avec des problèmes de maisons lézardées;

CONSIDÉRANT que ce programme a été reconduit à de multiples reprises et a pris fin le 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a annoncé un investissement de 73 millions de dollars pour l'année financière 2017-2018 pour les programmes de rénovation et d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et que le programme Rénovation Québec s'est vu allouer une enveloppe budgétaire de quelque 25 millions de dollars;

CONSIDÉRANT la résolution 196-07-16, le nombre important de personnes inscrites sur la liste d'attente pour bénéficier de ce programme et la volonté du conseil de participer au volet maisons lézardées de ce programme;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Poitras
APPUYÉ par la conseillère Monique Savard
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carmen McDuff, ou, en son absence, la directrice du Service de la trésorerie, madame Josée Desmarais, à présenter à la Société d'habitation du Québec une demande d'aide financière pour l'année financière 2017-2018 dans le cadre du volet maisons lézardées du programme Rénovation Québec, et à signer tout document requis à cette fin;

D'ALLOUER, aux fins de l'élaboration d'un programme d'aide pour les résidents aux prises avec des problématiques de maisons lézardées, un budget d'un million deux cent mille dollars (1 200 000 \$), sous réserve de l'adoption et de l'approbation d'un règlement d'emprunt à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'est présent dans la salle.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

175-05-17

Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour ayant été épuisé,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Monique Savard
APPUYÉ par le conseiller Dominic Gemme
ET RÉSOLU

DE LEVER la séance à 18 h 57.

Adoptée à l'unanimité.

Je, François Gamache, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.